

Compte rendu du Comité Technique Local du 13 novembre 2014

À l'ordre du jour :

1. Bilan campagne IR 2014
2. Point d'étape budgétaire au 30 juin
3. Bilan et plan d'action du CHS CT
4. Bilan déontologie
5. Évolution du réseau
6. Modification des horaires d'ouverture des trésoreries de Guer, Elven et Le Palais (vote)
7. Ponts naturels 2015 (vote)
8. Questions diverses

Nous avons lu une déclaration liminaire que vous retrouverez en pièce jointe.

Évolution du réseau

Le Directeur souhaite faire un point sur ce sujet lors de chaque comité technique. Alors que dans d'autres départements, cela commence à bouger très fort, le Directeur du Morbihan prône une « approche mesurée ».

Il n'y a pour l'instant pour le Morbihan aucun retour de la DG sur le diagnostic réseau envoyé par la Direction.

Selon M. GUILLOUET, le nouveau Directeur Général, M. PARENT, veut trancher et valider personnellement la démarche stratégique. Le DG voudrait faire des choix stratégiques en toute connaissance de cause. Rien n'a encore été présenté au Ministre.

Nous avons mis en avant l'inquiétude des agents face au manque de visibilité. L'incertitude est source de stress.

Suite à la demande de la CGT, le Directeur nous a répondu qu'il n'a pas de calendrier pour le rapprochement SPF/ Pôle enregistrement, ni pour SIP/CDIF.

Nous avons sincèrement du mal à le croire mais pour l'instant rien d'annoncé ou presque. Les SIE sont tout de même « invités » à changer d'organisation très rapidement.

Les fermetures des trésoreries de Pluvigner et de Plouay ne sont toujours pas signées par le Ministre.

Un nouveau point sera fait lors du prochain CTL mais à n'en pas douter des mesures sévères seront prises. Les ministres et la Direction Générale ne manquent pas d'idées à ce sujet, il suffit de lire notre déclaration liminaire...

Une circulaire sur les **horaires d'ouverture au public** a été adoptée par la DGFIP. Dans les villes de plus de 10 000 habitants, elle offre la possibilité de n'ouvrir que 4 jours par semaine et encore moins dans les communes ayant un nombre d'habitants inférieur. Mais encore une fois, le Morbihan n'est pas concerné d'après le Directeur, nous avons rajouté : pour le moment.

Et les suppressions d'emplois continuent, le Directeur n'avait pas répondu à la question posée en liminaire. Le midi, nous avons reçu les chiffres : **c'est encore 25 suppressions d'emplois** pour le Morbihan qui s'ajoutent aux dizaines de suppressions depuis des années.

La CGT Finances Publiques a appelé tous les agents à être en grève le 18 novembre. Malgré les difficultés, nous pensons qu'il faut continuer à se mobiliser.

Modification des horaires d'ouverture des trésoreries de Elven, Guer et Le Palais

Comme quasiment à chaque comité technique, les services, exsangues, demandent à modifier leurs horaires de réception du public. Le Directeur répond qu'il tient compte de la réalité des

postes.

*ELVEN et GUER

VOTE : CGT, CFDT et Solidaires CONTRE

À noter que pour Elven, cette proposition est la régularisation d'une situation déjà existante.

FO a lu une déclaration, et comme pour la fermeture de Plouay, change son vote habituel contre, en ne prenant pas part au vote. Même conséquence, les modifications d'horaires sont entérinées dès leur première présentation.

*LE PALAIS

Même vote des OS.

La situation très difficile du poste a encore été évoquée. L'équipe de renfort y travaille en permanence, les services de la Direction travaillent également « à distance ». Actuellement, un seul agent et l'inspecteur sont présents dans le poste (avec l'EDR).

Que faut-il faire ? A notre avis il faut rendre ce poste « spécifique » attractif financièrement. Une autre OS a évoqué l'hypothèse de sortir Le Palais de la RAN d'Auray, pourquoi pas ?

Le projet d'augmentation des tarifs du transport maritime vers Belle Ile n'arrangerait pas la situation.

Explication de vote :

Ce vote CONTRE n'est pas dirigé contre les agents qui en ont fait la demande mais veut dénoncer la dégradation du service public de proximité et de l'accueil du public.

Bilan de la campagne déclarative IR 2014

La CGT a convoqué comme expert une camarade du SIP d'Auray qui, en plus d'intervenir sur la campagne, a pu évoquer la situation particulière des SIP fusionnés.

Le bilan complet de la campagne IR dans le Morbihan est disponible sur Nausicaa.

Points sur lesquels la CGT est intervenue : la camarade présente a pointé les difficultés pour un service fusionné de faire la campagne. La Cgt a demandé que tous les services fusionnés (SIP/CDIF Auray/ Ploërmel/Pontivy) soient « dé fusionnés » puisque la Direction Générale a rejeté cette option pour la prochaine étape de rapprochement SIP/CDIF.

Le problème de la date de dépôt au 20 mai a été évoquée. Les plateaux téléphoniques de Lorient et de Vannes seront rééquilibrés l'année prochaine.

Les coordonnées du CPS et du CIS ne sont pas assez voyants sur l'avis d'impôt.

Les retours BNI, trop nombreux, seront revus avec La Poste. C'est l'effet de la privatisation de cette administration qui dégrade la qualité du service public.

Le gros travail réalisé par les services d'accueil pendant la campagne a également été mis en avant. C'est une période intense pour les collègues.

Le bilan sur la campagne des avis (IR, TH, TF) sera présenté en début d'année 2015.

Point d'étape budgétaire au 30 juin

Nous tenons à votre disposition le document de travail présenté par la Direction.

Contrairement à beaucoup d'autres, la Direction du Morbihan ne finira pas l'année en cessation de paiement. Notamment grâce à l'aide de la Préfecture qui a pu financer de nombreux travaux (notamment les ouvrants de l'HDF de Lorient). La centralisation de l'affranchissement a également porté ses fruits.

Les économies réalisées ont permis d'acheter des écrans et des ordinateurs portables. Le Directeur a remercié ses agents pour la maîtrise collective du budget.

Le gain d'une année pleine du départ de L'Orientis permet, selon lui, d'être modérément optimiste pour l'année prochaine.

La forte hausse des remboursements de frais de déplacements (due aux nouvelles règles de début d'année) sera absorbée.

Malgré les difficultés, la Direction promet de finir l'année.

La CGT est intervenue pour demander qu'un effort soit fait pour renouveler les imprimantes dans les services, cela contribue à améliorer les conditions de travail.

La Direction nous a communiqué le coût de l'attentat de Questembert : environ 30 000 € pour la commune et 10 000€ pour la DGFIP.

Bilan et plan d'action du CHS CT

Le budget alloué au CHSCT pour l'année 2014 est de 133 362 € (135 470 € en 2012 et 137 398 € en 2013).

Un montant de 10 000 € a été mis à la disposition du médecin de prévention en début d'année pour l'achat de matériel ergonomique, complété après la réunion du 02/10 par une nouvelle dotation de 7 000 € lui permettant d'anticiper les besoins de 2015.

Les crédits alloués à la formation s'élèvent à 25 000 €.

Formations organisées : SST, PSC1 et incendie ; Habilitation électrique, travail de nuit, gestes et postures ; Prévention et Santé au Bureau ; Violences en postes d'accueil ; Prévention des morsures de chien ; Audit de conduite ; Initiation à la sophrologie.

Le solde du budget est consacré à des actions de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail. En particulier, les travaux d'amélioration de l'accueil du site d'Auray ont été financés par le CHSCT pour un montant de 30 000 €.

Le comité a tenu 5 réunions plénières en 2014, au cours desquelles il a examiné systématiquement les annotations des registres hygiène et sécurité, les déclarations d'accidents du travail et les fiches de signalement d'agression.

Principaux points abordés en CHSCT en 2014 : restitution des visites des CDFP de Carnac et de Lorient Hôtel de ville ; réorganisation du SIE de Vannes Golfe ; mise en place de la cellule départementale procédures collectives ; présentation du DUERP et avis sur le PAP ; rapport d'activité du médecin de prévention ; point sur les EDD du SIE Vannes Remparts et de Port-Louis.

Dans le cadre du DUERP et du PAP, le CHSCT a mis en place un groupe de travail sur les Risques Psychosociaux. Dans un premier temps, il a été décidé de définir les dysfonctionnements et les bonnes pratiques de chaque métier, tel que défini au DUERP, afin de mutualiser ces dernières dans la mesure du possible.

Concernant les demandes de **pupitres**, l'assistant de prévention a précisé qu'elles devaient faire l'objet d'une demande de rendez vous auprès du médecin de prévention. Car il n'y a pas assez de matériel en stock pour faire de la prévention.

La CGT a souligné le travail considérable fait par le CHS CT mais regrette profondément que rien n'a été fait en 2014 pour lutter contre les risques psycho-sociaux. En effet le groupe de travail dédié ne s'est réuni qu'en octobre pour décider la convocation d'espaces de dialogue dont les conclusions ne pourront être tirées qu'en 2015.

Bilan déontologie

La Direction nous a présenté le bilan du contrôle des obligations déclaratives et du contrôle sur pièces du dossier des agents. Voici le document de travail qui nous a été fourni. Il concerne la campagne 2013/2014. Pour des raisons de confidentialité, nous ne donnons pas les résultats des contrôles. Mais les agents du Morbihan sont exemplaires.

Le contrôle du respect des obligations fiscales des agents de la DDFIP 56 a été mis en œuvre conformément au dispositif unifié prévu par la circulaire du 30 janvier 2013.

Ce dispositif prévoit un double niveau de contrôle : un premier contrôle annuel des obligations déclaratives et contributives, un second contrôle sur pièces effectué tous les 5 ans.

1 - Le contrôle annuel des obligations déclaratives et contributives

Il vise à identifier très rapidement les éventuels agents défaillants et à éviter que leur situation ne se dégrade en cas de manquement constaté. Il est effectué par les agents de la division des Ressources Humaines. Il a pour objet de s'assurer du dépôt de la déclaration de revenus et du paiement de l'IR, de la TH et de la TF.

Au titre de la campagne 2013/2014, le contrôle a porté sur 1071 agents. Le contrôle des obligations déclarative n'a révélé aucune anomalie.

2)- Le contrôle quinquennal sur pièces

La périodicité quinquennale du contrôle sur pièces, exercé dans le respect de la prescription légalement applicable, présente le mérite de ne pas accroître la charge de travail des services tout en garantissant le principe en vertu duquel les agents de la DGFIP doivent observer avec un soin particulier leurs obligations fiscales.

Il est précisé que les agents sont des usagers comme les autres, bénéficiant bien évidemment des mêmes droits, y compris celui de rectifier leurs déclarations.

Il s'attache à rechercher toute omission d'éléments imposables et à identifier les incohérences globales du dossier. Il s'applique à tous les impôts auxquels est ou devrait être assujéti un agent.

Le contrôle sur pièces d'un agent est assuré par un service relevant de la direction de son domicile, mais il n'est jamais opéré par le chef du service au sein duquel cet agent est affecté.

Au titre de la campagne 2013/2014, le contrôle sur pièces a concerné 304 agents, dont 255 agents de la DDFIP56 et 49 agents d'autres directions domiciliés dans le Morbihan.

La CGT a réclamé que les agents en difficultés soient orientés vers l'assistante sociale.

Nous espérons fortement que Régine LE TORREC, l'AS du Morbihan, pourra reprendre le travail le plus rapidement possible.

Ponts « obligatoires » 2015

- Vendredi 2 janvier 2015 (acté au CTL du 22/9/2014)
- Vendredi 15/05/2015 (Ascension)
- Lundi 13 juillet 2015 (Fête nationale)

Les agents ont été consultés et à une large majorité ont acté ces ponts.

VOTE : CGT et Solidaires Contre CFDT et FO Pour

Explication de vote: La CGT est opposée à ce système de ponts « naturels », qui revient à ce que des jours de congés soient imposés par l'employeur à ses agents. Les salariés doivent rester libres de choisir leurs congés et en disposer selon leurs besoins. La Direction doit pouvoir offrir la possibilité de venir travailler si les collègues le souhaitent.

De plus, nous craignons qu'à l'avenir, ce soient TOUS les congés qui soient imposés.

QUESTIONS DIVERSES

- Application **Chorus remboursement frais de déplacements** : la Direction a annoncé une nouvelle formation en janvier 2015 mais ce sera une e-formation à laquelle nous sommes opposés.
- **Prime de caisse** : le recensement est en cours. Il n'y a plus de périmètre de moins de 5 agents. Les modalités d'attribution précises ne sont pas encore connues. Le paiement aura lieu en décembre, normalement.
- **Cellule informatique départementale** : plan de charge très important pour le service mais il n'y a pas assez d'agents pour déployer les ordis et les écrans. Les agents souffrent du manque d'effectifs.

Vos élus en CTL : Christophe RISSEL, Stéphane GALLAIS, Anouk LE CLOEREC, Ludovic GUIBOUD. Expert pour ce CTL : Joëlle BONNAFE-MAGNEE

